



COMMUNIQUE DE PRESSE

Sur

La visite d'information aux installations de production d'eau potable à partir du Barrage Sidi Mohammed Ben Abdellah

Rabat, 07 février 2018 - L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) en partenariat avec le Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau ont organisé une visite d'information aux installations de stockage et de production d'eau potable à partir du Barrage Sidi Mohammed Ben Abdellah, au profit des organes de presse audiovisuelle, écrite et électronique.

Cette visite a pour objectif de permettre aux organes de presse de s'enquérir sur place des étapes de traitement et de production de l'eau potable, ainsi que du processus du contrôle de sa qualité. C'est dans cette optique que des renseignements et des explications ont été fournis aux journalistes par les responsables de l'ONEE et du Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau.

Lors de cette journée d'information, une visite a été organisée aux installations de stockage et de production d'eau potable au niveau de la bande littorale Salé-Casablanca. Il s'agit notamment de la visite au Laboratoire Central de Contrôle de la Qualité des Eaux, à la station de traitement des eaux du Bouregreg et ensuite au Barrage Sidi Mohammed Ben Abdellah. A l'issue de cette visite les représentants des organes de presse ont pu s'enquérir des différentes étapes de production d'eau potable et du processus de contrôle de sa qualité.

A cette occasion, Monsieur Saadeddine El Othmani, Chef du Gouvernement, a déclaré que l'eau fournie à la bande littorale Salé-Casablanca par la station de traitement des eaux du Bouregreg est potable, tout en rassurant les citoyennes et les citoyens en disant: « Vous êtes entre de bonnes mains en ce qui concerne l'eau potable».

Monsieur le Chef de Gouvernement a également salué les efforts des responsables de cette station, ainsi que tous les responsables du secteur de l'eau dans notre pays, qu'il a qualifiés de compétences marocaines importante travaillant dans l'ombre avec un sens aigu de citoyenneté.

De plus, Monsieur le Chef de Gouvernement s'est adressé à tous les responsables veillant à la production de l'eau potable, en leur demandant de continuer à faire leur travail qui a démarré depuis 1969, date de création de la première tranche de cette station qui est la première et la plus grande station de traitement des eaux de pays et qui alimente en eau potable environ 7 millions de citoyennes et de citoyens. Il a considéré également que cette journée

d'information organisée par l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) et le Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau, est une opportunité pour dissiper tous les doutes et informer l'opinion publique sur les étapes traversées par l'eau pour devenir potable.

Pour sa part, Madame Charafat Afailal, Secrétaire d'Etat Chargée de l'Eau a confirmé que les eaux produites à partir du Barrage Sidi Mohammed Ben Abdellah sont traitées selon les normes convenues au niveau national et international. Aussi a-t-elle ajouté que ces eaux sont contrôlées par les plus grands laboratoires nationaux certifiés par la norme de qualité ISO 9001 et accrédités ISO 17025 relatif aux exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais.

De son côté, le Directeur Général par intérim de l'ONEE, Monsieur El Hafidi Abderrahim, a assuré que l'eau produite à partir du barrage Sidi Mohamed Ben Abdellah passe par plusieurs étapes de traitement et ce, à partir de la Tour de prise d'eau et fait l'objet d'un contrôle rigoureux à tous les niveaux jusqu'à sa livraison aux distributeurs.

Monsieur El Hafidi Abderrahim a affirmé, également, que le contrôle de la qualité des eaux est effectué conformément aux normes de qualité de l'eau au niveau des réseaux de distribution publics (norme : 03.7.002) et celles relatives aux eaux de boisson humaine (norme : 03.7.001). Aussi a-t-il souligné que l'eau produite à partir du barrage Sidi Mohamed Ben Abdellah est potable et conforme à toutes les normes marocaines relatives à la qualité des eaux d'alimentation humaine ; basées sur les directives de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dans ce domaine.